

RESTAURER L'ETANG DE BERRE

L'avenir d'un territoire

DOSSIER DE PRESSE



COURS MIRABEAU - 13130 BERRE-L'ETANG - TEL. 04 42 74 15 51
E-MAIL : GIPREB@GIPREB.FR - WWW.ETANGDEBERRE.ORG



A l'origine de l'analyse socio-économique

L'étude socio-économique a pour objectif d'établir un argumentaire socio-économique en faveur de la réhabilitation complète de l'étang, réhabilitation logiquement obtenue par la dérivation des rejets d'eau douce du canal EDF de Saint-Chamas vers le Rhône. Il s'agit d'une approche prospective qui vise à dégager les contours précis de scénarios de développement socio-économiques liés à la réhabilitation de l'étang à horizon 2030. Elle doit permettre aussi de dégager les coûts et avantages liés aux trois options de gestion des rejets : réduits et homogénéisés tels qu'actuellement, réduits à un quota minimum ou supprimés par la dérivation dans le Rhône. L'exercice d'estimation demandé nécessite un travail de projection vers l'avenir, afin de préciser les opportunités qui pourraient être saisies pour mettre en oeuvre des scénarios de développement autour d'un étang de Berre réhabilité.

Le premier objectif du projet de réhabilitation vise en premier lieu à **restaurer la qualité environnementale** d'une lagune méditerranéenne jugée remarquable à l'échelle européenne. La dérivation complète est le seul moyen de restaurer le caractère maritime de l'étang pour retrouver une lagune méditerranéenne profonde équilibrée en faisant cesser les perturbations causées par les apports excessifs d'eau douce du canal usinier.

Cet objectif s'inscrit assez naturellement dans les politiques de préservation et de reconquête des milieux aquatiques largement encadrées par la Directive Cadre sur l'Eau et plus largement dans les politiques de protection de l'environnement et de la biodiversité.

Le deuxième grand objectif attaché au projet de réhabilitation par la dérivation est celui de **promouvoir un développement territorial** qui soit source de cohésion sociale et créateur de richesses locales, dans le cadre d'un développement doux. Dans cette perspective, le projet de réhabilitation de l'étang de Berre s'inscrit dans ses principes dans les politiques régionalisées de l'Etat et du Conseil Régional au travers du Contrat Plan Etat Région.

Le troisième grand objectif du projet de dérivation est l'augmentation de la **production d'énergie renouvelable hydroélectrique**. Cet objectif s'inscrit clairement dans

la politique énergétique de la France et de l'Europe.

Le développement des capacités en production électrique fait l'objet en France d'une Programmation pluriannuelle des investissements. L'actuelle programmation a été établie afin de tenir compte des engagements du Grenelle de l'environnement avec l'idée «*d'engager la France dans un vaste programme d'équipement en énergies non carbonées*». Le PPI constitue la vision qu'ont les pouvoirs publics de l'avenir du parc de production d'électricité, à l'horizon 2020. Il s'agit donc d'un document de référence. L'objectif de développement de la production hydraulique retenu pour l'horizon 2020, dans la PPI est de 3TWh/an et 3000 MW de capacité de pointe pour l'hydraulique. Le projet de réhabilitation par la dérivation qui permettrait d'augmenter la production de 0,52 TWh contribuerait ainsi pour 17 % à cet objectif. Il mériterait dans ce contexte d'être replacé et intégré à part entière dans la politique énergétique de la France et concrètement dans le prochain exercice de PPI.

Une autre voie évoquée dans la PPI pour développer les capacités de production est la mise en concurrence des concessions hydroélectriques. Celle-ci sera l'occasion de sélectionner les exploitants sur la base de meilleurs critères d'efficacité énergétique et de mesures ambitieuses de restauration et de préservation de la qualité de l'eau.



Ce que l'on doit évaluer

L'étude de dérivation des rejets d'eau douce du canal EDF, conduite par la DIREN et confiée à SOGREAH, a conclu à la faisabilité technique de deux familles de solutions, toutes aussi réalisables, et des panachages possibles :

- Une solution en tunnel sous le niveau de la mer de Saint-Chamas au Rhône, dite «siphon»,
- Une solution en canal de surface, dite «canal mixte » du fait d'un départ en tunnel au-dessus du niveau de la mer,
- Une solution panachée «siphon-canal» qui utilise les deux procédés.

Quelle que soit la formule retenue, celle-ci permettra la restauration complète de l'étang de Berre et supprimera les impacts actuels sur la Durance. La dérivation permettra aussi de restaurer le potentiel hydroélectrique de la chaîne Durance-Verdon, dont les performances, basées sur une énergie renouvelable déclarée prioritaire, restent exceptionnelles pour répondre à la demande d'électricité.

L'évaluation des coûts, dont l'analyse comparée ne peut se dissocier d'une analyse plus globale, s'est faite en tenant compte de ce que l'on appelle en travaux publics les «risques et aléas» et donne des fourchettes de prix entre 1,5 à 2 milliards pour la plus élevée et 1 à 1,3 milliards pour la plus faible.

L'analyse monétaire des grands postes identifiés par l'étude de dérivation est apparue, aux acteurs politiques, insuffisante à rendre compte de tous les enjeux du projet. Ces acteurs, élus et associations, ont donc souhaité que cette logique d'investissement s'élargisse à une vision prospective du développement du territoire et puisse faire valoir à cette échelle le projet de dérivation dans toutes ces dimensions sociales, économiques, environnementales. Que serait un étang de Berre réhabilité en terme de développement du territoire ?

1) Réveiller une identité :

- un développement local basé sur la typicité du territoire
- une identité et un lien social animés par les collectivités et le monde associatif
- un territoire qui attire, qui donne envie

2) Vivifier l'économie locale

- la réhabilitation de l'état écologique pour développer des activités existantes ou en émergence (pêche, mytiliculture, activités nautiques, tourisme,...)
- un développement pour créer des emplois
- une croissance économique classique sur un mode plus doux

3) Protéger un écosystème remarquable

- un « joyau » naturel, un patrimoine à préserver pour lui-même
- un espace à envisager d'emblée à une échelle régionale
- une logique économique de territoires exceptionnels

L'objectif initial de la demande d'une étude de type coûts/avantages est donc de valoriser et de donner du sens à la dérivation au-delà des ratios financiers.

Dérivation ou restitution

Les évaluations économiques ont été réalisées sur les tenants et les aboutissants imputables aux deux grandes options de réhabilitation de l'étang de Berre :

- la dérivation des eaux du canal EDF vers l'embouchure du Rhône
- la restitution quasi totale des eaux du canal EDF en Durance.

Les grandeurs économiques de ces deux options sont comparées entre elles, en référence au scénario tendanciel qui est ici représenté par la situation actuelle projetée dans le temps. Les valeurs mesurées pour être comparées sont donc des valeurs d'écarts entre la situation tendancielle et la situation évaluée. Le projet de réhabilitation de l'étang de Berre doit être analysé comme un changement par rapport à la situation actuelle et c'est ce changement qui a été évalué socio-économiquement par cette nouvelle étude.

Ces changements interviendraient dans un laps de temps relativement important : au moins une dizaine d'années. Il s'agit donc de comparer ces diverses situations envisageables à la lumière des conséquences positives et négatives qu'elles seraient susceptibles d'induire à moyen et long termes :

- Les coûts des options, investissement et fonctionnement
- Les conséquences sur les activités et territoires, imputables aux options retenues pour assurer la réhabilitation de l'étang. Les évolutions pressenties sont susceptibles d'être à l'origine d'adaptations positives ou négatives des activités et territoires traversés ou impactés qui doivent être identifiées et évaluées.

- Les retombées socio-économiques que l'on est susceptible d'attendre d'une amélioration du milieu lagunaire de l'étang de Berre. À terme, la reconquête de la qualité de l'étang devrait permettre à certaines activités et pratiques de se développer. De nouvelles formes de développement sont ainsi rendues possibles et sont déclinées sur trois plans :

- . des retombées économiques classiques liées au développement d'activités marchandes qui induisent des chiffres d'affaires et des emplois locaux,
- . des retombées sociales liées à une économie non marchande et à une amélioration du cadre de vie qui se traduisent par un bien-être des populations, une cohésion sociale, une réduction des impacts sociaux et économiques des crises, ...
- . des aménités environnementales qui se traduisent par un bien-être directement lié à l'existence d'un patrimoine remarquable induisant une attractivité territoriale et une reconnaissance macro régionale de l'importance du territoire.



➤ Un nouvel argument pour la dérivation l'analyse socio-économique

- Des retombées positives pour le territoire sur 50 ans (entre 3 et 10 milliards d'euros)
- Un avantage, net des coûts pour la collectivité nationale de 0,6 à 5 milliards sur 50 ans.



DEUX VISIONS TERRITORIALES À COMPARER

Les visions territoriales correspondant aux deux options de réhabilitation et au scénario tendanciel sont présentées sous la forme d'un récit. Cet outil littéraire de restitution permet en effet d'exposer, de manière articulée et cohérente, les conditions de natures très différentes (organisationnelles, politiques, etc.) qui encadrent les retombées socioéconomiques attendues et de donner à voir les aspirations qui fondent les motivations des acteurs locaux. Ces conditions, qui rendent possibles les retombées socio-économiques, délimitent en quelque sorte le domaine de validité des hypothèses de calcul de l'analyse socio-économique.

Récit d'un renouveau par la dérivation

2012-2017 : une mobilisation politique qui s'affirme

Le "Top départ"...

En mai 2012, la décision officielle, largement médiatisée, de financer pour deux milliards d'euros la construction d'un ouvrage de dérivation afin de réhabiliter l'étang de Berre marque le début d'une large mobilisation des acteurs politiques et de la société civile.

Conscients que cette décision n'est qu'un premier pas vers un projet de développement original, centré sur un étang écologiquement réhabilité, les acteurs locaux qui défendent ce projet depuis plusieurs années, élus et société civile en particulier, s'organisent pour préparer le renouveau du territoire.

... d'une nouvelle gouvernance locale

C'est avant tout une vaste refonte de la gouvernance locale qui se dessine alors. Profitant du mouvement de restructuration urbaine, qui marque le sud du département depuis plusieurs années, autour des grands pôles et en premier lieu de l'agglomération de Marseille, les élus locaux entendent faire exister le territoire de l'étang. Celui-ci est jusqu'à présent mal identifié et peu lisible comme en témoignent les documents de planification, de la DTA aux SCOT, qui ne l'envisagent jamais comme une entité cohérente. Au mieux le territoire est considéré comme un pôle industriel important mais très fragile et qui reste, en tout état de cause, associé au pôle du port de Fos. Dans ce

contexte, les stratégies des communes riveraines pour intégrer l'une ou l'autre des structures urbaines sont toujours apparues dispersées et peu lisibles à l'échelle du territoire de l'étang.

Or tous sont désormais conscients — élus locaux, grandes collectivités et services de l'État — qu'un des enjeux de la réhabilitation, en tant que projet politique, est de réussir à faire émerger une véritable gouvernance autour de ce territoire afin d'assurer une planification rigoureuse.

... au service d'une planification rigoureuse

Il s'agit en effet d'anticiper l'attractivité d'un étang réhabilité, tant en termes de développement des loisirs de proximité et de l'activité touristique que de développement immobilier. Pour cela, il faut pouvoir mettre en oeuvre une maîtrise foncière afin de réserver des espaces pour les services collectifs, pour préserver les sites naturels et les paysages, pour garantir les accès aux espaces riverains et favoriser le développement des usages de proximité, pour gérer la fréquentation et les possibles conflits d'usage. Cette planification permet de garantir que l'attractivité du territoire n'induit pas, à termes, une privatisation des espaces autour de l'étang.

Ainsi, dès les premières années, alors que les travaux n'en sont encore qu'au stade des études préalables, les acteurs politiques se mobilisent pour faire exister ce territoire et organisent sa gouvernance en étroite coordination avec la préfecture. Celle-ci joue un rôle fondamental en accompagnant la démarche des acteurs locaux dans sa traduction en termes de document de planification et de regroupement intercommunal.

Des partenariats pour gérer l'espace ...

Par ailleurs, profitant de ce dynamisme politique, le monde agricole initie avec les collectivités un partenariat original pour lutter contre l'étalement urbain et valoriser le paysage.

... et préparer la phase des travaux

L'enjeu est également d'organiser au mieux la phase des travaux pour minimiser ses nuisances et maximiser les retombées locales notamment en termes d'emplois.

2017 -2022 : le temps des travaux préparer le territoire et mobiliser la population locale

En mars 2017, la première pierre du chantier est posée. Une journée festive est organisée en collaboration avec les acteurs touristiques qui lancent à cette occasion le nouvel « office du tourisme de l'étang de Berre ». Si le temps de la communication touristique n'est pas encore arrivé, il est en revanche nécessaire de préparer le territoire pour qu'il profite, plus tard, pleinement des retombées touristiques attendues : réflexion sur l'image touristique de l'étang de Berre, formation des acteurs touristiques locaux, structuration de l'offre, etc. C'est pour cette raison que les collectivités locales et le comité départemental du tourisme ont œuvré pour opérer la **mutualisation des moyens d'animation du secteur touristique**.

Un des enjeux forts, pendant ces cinq années de travaux, est **d'associer la population locale aux transformations attendues afin d'accompagner la reconstruction de l'identité territoriale**. Les collectivités riveraines rassemblées au sein d'une structure intercommunale ont bien compris cette nécessité et ont lancé un vaste schéma d'aménagement des abords de l'étang qui doit prévoir, sur 15 ans, les investissements publics d'accompagnement à mettre en oeuvre. Son élaboration est l'occasion de nombreuses réunions de concertation avec les acteurs locaux. Les services de l'État et les grandes collectivités sont également très impliqués. Par ailleurs, des réunions publiques et des manifestations sont organisées avec la population. Le renouveau de l'identité du territoire est certes lancé mais il ne faudrait pas que les impacts négatifs liés à la phase de travaux notamment à l'ouest du territoire ne nuisent à la construction de cette image. D'où un effort d'accompagnement qui passe par une communication territoriale auprès du grand public sur les différents phasages des travaux et les efforts menés en parallèle par les pouvoirs publics pour préparer le territoire. Sur ce dernier point, le schéma prévoit dans la programmation des investissements d'accompagnement quelques projets phares à réaliser rapidement pour rendre visible les changements sur le territoire.

Des réalisations concrètes à mener rapidement

Une piste cyclable faisant le tour de l'étang et reliant l'ensemble des plages entre elles est ainsi inaugurée en 2018, elle s'inscrit dans un programme plus vaste de développement du vélo au sein de chaque commune riveraine. Deux nouveaux sites de baignade dont la plage de Figuerolles sont aménagés et ouverts au public pendant cette même période.

Les impacts positifs des travaux sont également mis en avant : emplois et retombées pour l'économie locale.

Au-delà de ce schéma d'aménagement, c'est **l'ensemble des politiques d'aménagement du territoire qui sont investies par les élus et leurs services et par l'administration, en fonction des compétences de chacun**. Par exemple, les services de l'Etat intensifient leur politique de suivi et de règlement des problèmes de gêne olfactive, en menant des négociations avec les industriels à l'origine de ces nuisances. Les politiques de transport font l'objet d'une attention particulière. Un système de transport nautique est par exemple mis en place sur l'étang de Berre pour faciliter les déplacements d'une rive à l'autre de l'étang. Les collectivités poursuivent également leur partenariat avec la profession agricole non seulement sur la question de la maîtrise du foncier mais également sur les enjeux de gestion des espaces naturels en lien avec le Conservatoire du littoral.

2022- 2032 : Tirer les bénéfices économiques et sociaux de la réhabilitation écologique de l'étang

2022 voit l'aboutissement de 10 ans de mobilisation des collectivités, de l'administration et des services de l'Etat et, bien sûr, la fin des travaux. L'inauguration de la mise en route de la dérivation, co-présidée par le commissaire européen à l'environnement, le préfet de région et les représentants des grandes collectivités territoriales, est bien entendu largement médiatisée. On notera en particulier les gros titres de la Provence « Etang de Berre » (qui depuis 10 ans rassemble dans une même édition du journal l'ensemble des communes riveraines) : « Renaître avec notre étang : un projet exemplaire dont on peut être fier » et le discours de l'un des présidents des collectivités territoriales présentes qui rappelle les grandes lignes de l'ambition poursuivie par les parties prenantes.

Extrait du discours (fictif)

« Depuis maintenant 20 ans que la décision de réhabilitation de l'étang est officielle, élus, services de l'État et des grandes collectivités, sans oublier la société civile ont su se rassembler pour infléchir les tendances du passé, et porter un nouveau regard sur cet étang. Si par le passé le développement industriel et énergétique a nécessité de sacrifier notre étang, désormais celui-ci est notre moteur pour promouvoir un mode de développement solidaire et durable. »

Analyse coût-avantage

Le taux d'actualisation est nécessaire pour comparer des valeurs économiques qui s'échelonnent dans le temps. La variation des prix relatifs est également à prendre en compte. Certains secteurs vont voir leur importance s'accroître par rapport à une variation générale des prix : ce pourrait être le cas de l'environnement naturel ou de l'énergie par exemple.

Gain de production hydroélectrique

Quelle que soit l'hypothèse, le gain en production énergétique par la dérivation représente environ **430 000 MWh** soit 1,1 % de la consommation globale de Provence-Alpes-Côte d'Azur et 6,6 % de la production annuelle moyenne de la chaîne de la Durance (6,5 millions de MWh).

En termes de capacité de production (puissance installée), cela représente une augmentation de l'offre régionale de 109 mW soit 5,5% de la puissance totale de la chaîne Durance (2000 MW) et 2,7 % de la puissance totale (thermique+hydraulique) de Provence-Alpes-Côte d'Azur. A l'échelle nationale, cette augmentation représente près de 4 % de l'objectif de développement à l'horizon 2020 des capacités de pointe pour l'hydraulique.

Rappelons, par ailleurs, que les calculs proposés n'intègrent pas l'importance stratégique de la production d'électricité hydraulique liée à la situation particulière de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Compte tenu d'une capacité de production insuffisante qui ne peut être facilement compensée par des importations le réseau de transport étant également insuffisant, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur connaît plus qu'ailleurs des difficultés d'approvisionnement.

A l'échelle nationale, l'importance stratégique de la chaîne de la Durance (10 % de la production hydroélectrique française) qui permet de mettre sur le réseau jusqu'à 1800 MW en moins de 10 minutes, rend toute amputation de ses capacités très impactantes au-delà de la seule perte de puissance.

Au final, la valorisation économique des gains liés à une augmentation de la production hydroélectrique (énergie +puissance+CO2) s'élève à 641 M€ sur 50 ans pour l'hypothèse basse, et à 733 M€ pour l'hypothèse haute.

Développement de la pêche professionnelle

Avec une production halieutique moyenne de 150 kg/ha, ce sont 2 325 tonnes de poissons qui seraient pêchées chaque année dans l'étang de Berre (chiffre rarement atteint selon la bibliographie consultée).

Les petites dorades représentent ainsi 44 % du tonnage, soit 1 023 tonnes ; les loups représentent 28 % soit 658 tonnes et les dorades 15 % soit 355 tonnes. Cette répartition aboutit à **un chiffre d'affaires de 10 millions d'euros, ce qui correspond à une multiplication par 10 par rapport à la situation actuelle. En se fondant sur un chiffre d'affaires moyen par pêcheur, entre 65 et 70 000 €, environ 150 pêcheurs pourraient exercer leur activité sur l'étang de Berre, soit une multiplication par 6 par rapport à la situation actuelle.**

Sur la période 2012-2062, le delta entre le scénario dérivation et le scénario tendanciel se monte à 52 millions d'euros pour l'hypothèse basse et à 55 millions d'euros pour l'hypothèse haute.

Levée des contraintes sur la Durance

Les restitutions dans la Durance ne seraient plus nécessaires, la dérivation permettant de lever toutes les contraintes de rejet actuelles. de ce fait, dans cette option, un des avantages à considérer est la disparition des coûts engendrés par les contraintes de rejet en vigueur.

Aménités environnementales

En cumul sur la période 2012 - 2062, la valeur totale actualisée nette des aménités environnementales s'élève à **3,5 milliards d'euros**.

Analyse coût / avantage - ACA

Les postes du plan comptable agrégés ici sont l'hydroélectricité, la pêche, la cohésion sociale, les aménités environnementales et les conséquences sur la Durance.

Pour la collectivité nationale considérée comme un tout, quelle option génère le plus d'avantages ?

Le projet de dérivation devient rentable au bout de 17 ou 33 ans selon la combinaison.

Millions d'euros

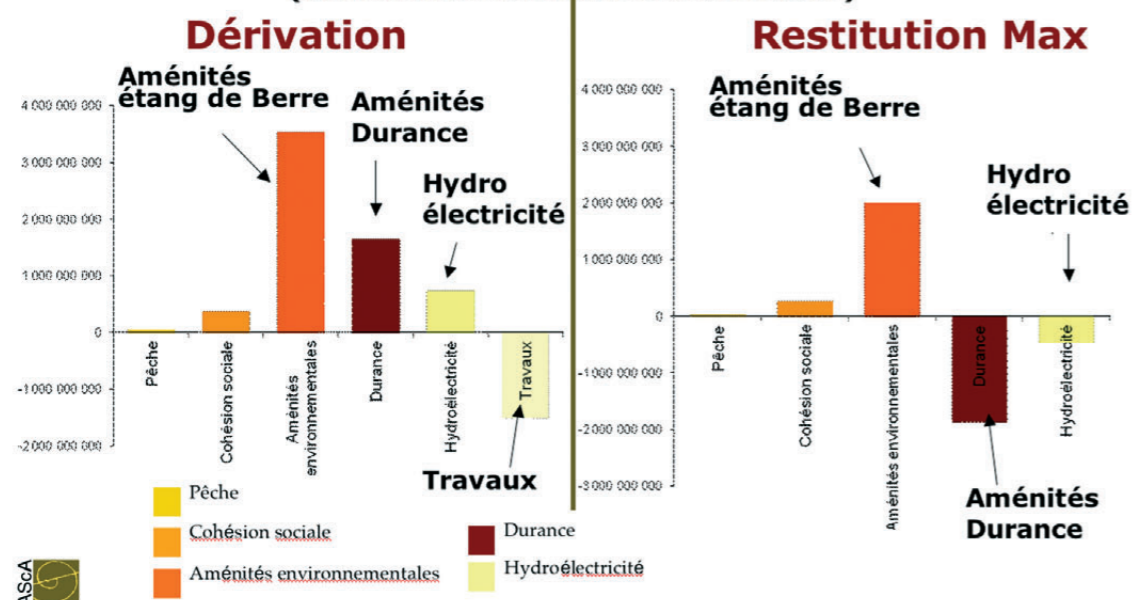
VAN* : valeur actualisée nette sur 50 ans

Hypothèses favorables à la dérivation		Hypothèses favorables à la restitution	
Dérivation	Restitution	Dérivation	Restitution
4,8 Milliard €	-0,45 Milliard €	0,61 Milliard €	0,58 Milliard €

L'option dérivation atteint son point d'équilibre, selon la combinaison d'hypothèses considérée au bout de 17 ou 33 ans, période à laquelle les 1,5 milliards d'euros (actualisés) investis par la puissance publique sont ainsi récupérés.

Le taux de retour sur investissement de la dérivation s'élève entre 2,3 % et 4,7 % selon la combinaison retenue.

Les avantages et coûts sur 50 ans par poste (valeurs actualisées nettes) (Combinaison favorable à la dérivation)



Aujourd'hui est une étape majeure d'une mobilisation qui est déjà visible pour tous les habitants du territoire et qui va se poursuivre pour aller jusqu'au bout de notre ambition politique. Cette ambition : faire de ce territoire une vitrine régionale d'un modèle de développement assis sur un patrimoine écologique remarquable et inscrit dans la durée ; recréer un attachement au patrimoine écologique, socle d'une identité territoriale, garant de liens sociaux car proposant un cadre serein pour développer des activités de proximité et au final un attachement qui renforce la cohésion sociale du territoire

Du point de vue économique, l'étang réhabilité va devenir le support d'une multitude d'activités qui créeront des emplois locaux, non délocalisables, accessibles aux jeunes et aux populations peu qualifiées. Un étang où chacun peut trouver sa place pour aborder l'avenir plus sereinement.»

La montée en puissance des activités de loisirs et touristiques...

Les années qui suivent, les initiatives collectives et publiques s'accroissent et entraînent une dynamique associative et des investissements privés dans leur sillage. C'est tout d'abord le lancement d'une grande campagne de communication touristique et l'organisation d'une série d'événements organisés par l'office du tourisme de l'étang de Berre (régate, etc.) qui donnent à voir le changement. Très rapidement, les activités de loisirs se développent et se diversifient. La demande des populations locales, y compris venant de Marseille ou d'Aix, est en premier lieu le moteur de cette dynamique, grâce aux efforts engagés ces 20 dernières années pour préparer le territoire. Clubs nautiques, associations sportives et culturelles, activités scolaires, investissent les rives de l'étang et les aménagements déjà en place.

L'initiative privée est également stimulée : loueurs de pédalos, de VTT, accrobranche, balades sur le plan d'eau, petite restauration (guinguettes), etc. En matière d'hébergement touristique, le travail des acteurs du tourisme porte ses fruits, une offre de qualité qui répond à l'image de l'étang de Berre réhabilité commence à émerger : formules d'accueil originales (cabanes dans les arbres, camping/yourte, etc.) et en lien avec le territoire (gîte à la ferme, chambres d'hôte). Au final, si le tourisme peut prendre différentes formes — tourisme vert avec la valorisation des espaces naturels (les rives de l'étang), tourisme d'affaires à l'Est, tourisme familial, son levier principal repose sur l'image du territoire.

...ainsi que de la pêche professionnelle

L'autre secteur qui profite pleinement de la réhabilitation est la pêche professionnelle. Historiquement bien structurée, elle est prête à profiter de l'augmentation progressive de la biomasse. Grâce notamment à son école de pêche locale et à la promesse

de captures de plus en plus importantes, elle envisage d'installer progressivement de nouveaux pêcheurs. Le développement d'activités secondaires, comme la pêche aux oursins, participe par ailleurs à l'amélioration des revenus des pêcheurs. Certes le climat global de la pêche est toujours tendu et les autorisations de pêche se délivrent au compte-goutte mais, dans ce contexte, la pêche artisanale est la mieux lotie et la profession sait en tirer parti dans les négociations. Le développement d'activités secondaires, comme la pêche aux oursins, participe par ailleurs à l'amélioration des revenus des pêcheurs.

Au-delà de l'activité économique proprement dite, c'est une véritable animation locale qui s'organise autour de cette activité qui participe pleinement de l'identité de l'étang : vie des ports, fêtes locales, cuisine traditionnelle, etc.

Une planification urbaine effective

En termes urbanistiques, si quelques opérations malheureuses sont à déplorer, les programmes de rénovation des centres urbains et des abords des villes, notamment à l'est du territoire, ont permis d'améliorer les paysages. Mais surtout dans ce secteur toujours soumis à une forte pression urbaine, la réussite du parc agraire a marqué les esprits et participé d'une rupture dans la fuite en avant de l'étalement urbain.

Un amortisseur économique ...

15 ans après la mise en route de la dérivation, le pari initial semble gagné. Le territoire a d'ailleurs fait face, sans crise majeure, à la réduction des emplois industriels qui s'est poursuivie dans la région.

...et une cohésion sociale renforcée

Le sondage réalisé en 2032, 10 ans après la mise en route de la dérivation, témoigne d'une fierté identitaire forte et les personnes interrogées qui se déclarent moins angoissées face à l'avenir sont plus nombreuses qu'au niveau national. Le cadre de vie renouvelé et l'offre de pratiques de plein air participent de cette amélioration du bien être et du lien social.

Un territoire d'exception

À l'échelle régionale, cette expérience territoriale innovante est valorisée. L'augmentation de la production hydroélectrique, rendue possible par la dérivation, participe de l'amélioration de la sécurisation toujours problématique de l'approvisionnement de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans un contexte où les valeurs environnementales prennent une importance toujours croissante, la Région affiche l'étang de Berre comme un joyau local d'ampleur nationale.

Prospective sur la restitution

Une réhabilitation écologique sans “top départ”

À la grande différence de l’option dérivation, l’option restitution ne constitue pas un signal politique fort. La décision prise, en 2012, de limiter les rejets dans l’étang de Berre au strict minimum estimé à environ 300 mm³ n’enclenche ainsi aucune dynamique collective à l’échelle du territoire de l’étang. La réversibilité de la décision ainsi que les incertitudes quant aux arbitrages futurs en cas de situation exceptionnelle, qui pourraient temporairement autoriser des rejets plus importants, pèsent en effet fortement sur la mobilisation locale.

Dans ce contexte, les acteurs locaux ne réussissent pas à s’entendre sur une stratégie collective pour faire exister le territoire de l’étang dans la dynamique de restructuration urbaine de la première décennie des années 2000. Les communes poursuivent des stratégies de regroupement intercommunal différenciées. L’étang de Berre reste ainsi écartelé entre les différents pôles urbains qui l’entourent, sans visibilité d’ensemble.

La mise en place d’une gouvernance à l’échelle du territoire de l’étang de Berre se renforce malgré tout dans la continuité des efforts passés qui ont vu naître le Gipreb. Cette gouvernance est centrée sur la question de la gestion de l’étang et n’a pas vraiment les pouvoirs d’investir le champ de l’aménagement territorial.

Une dynamique fondée sur l’initiative spontanée qui profite d’abord aux loisirs de proximité

Si la mobilisation collective politique n’est pas au rendez vous, l’amélioration visible de l’état écologique de l’étang de Berre, au bout de quelques années, porte ses fruits. De ce fait, après une période d’attentisme, un certain nombre d’initiatives privées et publiques se développent sur le territoire, de manière dispersée. À l’ouest de l’étang en particulier, qui dispose d’une image plus valorisée qu’à l’est, les communes poursuivent voire intensifient leur politique d’aménagement et d’entretien des plages pour accompagner une attractivité spontanée. La fréquentation des sites de baignades et la pratique d’activités nautiques augmentent doucement mais notablement. L’effet du bouche à oreille est déterminant. Il repose essentiellement sur une expérience vécue d’un étang de qualité sans être relayé par une communication globale. Au final, même si cela prend plus de temps, le niveau de fréquentation par la population locale des plages de l’étang est proche de celui atteint dans l’option dérivation. Cette attractivité pour un espace naturel de qualité reflète très bien, d’ailleurs, la demande sociale grandissante pour l’environnement qui marque la première moitié du XXI^{ème} siècle.

Une activité touristique plus faiblement stimulée

À l’inverse, en l’absence de coordination et d’actions de communication orchestrées à une échelle adéquate, l’activité touristique ne décolle que lentement et surtout ne profite pas pleinement du potentiel de la réhabilitation de l’étang. Aucune campagne de communication nationale n’est lancée et les initiatives privées qui se développent ne suffisent pas à induire une attractivité touristique au-delà des frontières régionales. Faute de politique de coordination et de mise en réseau des différents opérateurs touristiques et plus globalement, faute d’une réflexion sur un schéma de développement touristique, l’évolution de la fréquentation touristique est essentiellement liée à la hausse démographique. Celle-ci entraîne de manière «mécanique» une augmentation de touristes liée aux visites faites aux parents et amis. Le tourisme profite par ailleurs des politiques publiques mises en place pour accompagner la fréquentation des plages de l’étang de Berre. Mais au-delà, l’offre d’activités reste restreinte et ciblée sur une clientèle locale non touristique. Au final, le territoire réussit cependant à neutraliser son image négative et rattrape en matière d’équipement touristique la moyenne nationale.

Une augmentation de la biomasse qui conforte les pêcheurs en place

En quelques années, l’augmentation de la biomasse est visible dans les captures des pêcheurs. Cette amélioration conforte une profession en difficulté en lui donnant les moyens, grâce à un chiffre d’affaires plus confortable, de faire face aux différentes contraintes qui s’imposent à elle. Cette amélioration concrète profite non seulement aux pêcheurs de l’étang mais également aux pêcheurs de mer qui viennent désormais exercer dans l’étang quand les conditions en mer sont trop difficiles.

En revanche, l’installation et la transmission des entreprises de pêche restent difficiles : l’incertitude qui pèse sur la réversibilité de la qualité de l’étang ne permet pas aux jeunes d’investir sereinement pour s’installer. De ce fait, les reprises d’activité se font essentiellement dans un cadre familial. Au final, en 2030, on vit mieux de la pêche sur l’étang mais le nombre de pêcheurs évolue peu et le potentiel de pêche est globalement sous exploité.

La valeur ajoutée correspondant au chiffre d’affaires généré par les dépenses des touristes s’élève ainsi à 404 millions d’euros.

Cette valeur ajoutée correspond à la création de **21 400 emplois** liés au tourisme sur le pourtour de l’étang de Berre.

Avec la dérivation, les retombées économiques liées au tourisme représenteront un peu plus de 3 fois celles qui pourraient exister en tendanciel.

Sur la période 2012-2062, le delta entre le scénario tendanciel et le scénario dérivation se monte à 5,8 milliards d’euros en terme de chiffre d’affaires et à 2,9 milliards d’euros pour la valeur ajoutée.

Restauration du lien social

Le pourtour de l’étang de Berre a été utilisé pour l’implantation, à partir de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, d’industries d’intérêt national : raffineries, centrales électriques, complexe sidérurgique, etc. Ces implantations ont permis de créer de nombreux emplois et une importante valeur ajoutée. Mais cette spécialisation industrielle a eu pour conséquences d’une part de fragiliser l’écosystème (pollution par les hydrocarbures et les produits chimiques, rejets d’eau douce et de limon, odeurs, ...) et d’autre part, de véhiculer une image négative du territoire. L’étang de Berre est désormais bien plus associé, dans l’esprit des Français, aux cheminées d’usines et à la pollution qu’à une lagune méditerranéenne d’ampleur européenne. Cette image négative rejait sur la population locale qui se sent, selon certains, abandonnée. Dans ce contexte, prévaut l’impression d’un territoire « perdu » pour lequel on ne peut plus rien faire. Avec le projet de réhabilitation par la construction d’un canal de dérivation, il s’agit non seulement d’assurer une réhabilitation écologique de l’étang, avec un retour à un écosystème lagunaire de qualité, mais aussi de fédérer la population autour de ce projet, de recréer une identité et une dynamique locales. A ce titre, le projet de dérivation prend une dimension symbolique, capable de changer l’image du territoire.

Un des leviers d’action du bien être social est sans doute celui de **l’image de l’étang de Berre**. Plusieurs études ont démontré ce lien entre les représentations que l’on se fait du lieu de résidence et la perception de soi-même.

Le développement des pratiques associatives et des politiques publiques d’accompagnement aura des effets positifs sur la cohésion sociale.

En 2040, la dérivation générera 9 millions d’euros de retombées. **Sur la période 2012-2062, la valeur actualisée nette de la cohésion sociale se monte à 122 millions d’euros en cas de dérivation.**

Retombées des loisirs

La réappropriation de l’étang par les résidents de proximité favorise la pratique des différents loisirs de proximité, à commencer par la baignade. De plus, les acteurs locaux – du tourisme notamment – mènent des politiques coordonnées et cohérentes à l’échelle du territoire, favorisant le développement des structures d’accueil des loisirs et la communication associée. **Sur la période 2012-2062, le delta entre le scénario tendanciel et le scénario dérivation se monte à 350 millions d’euros.**

Retombées du nautisme

Concernant la plaisance, il est sûr que la réhabilitation de l’étang devrait favoriser une hausse de la fréquentation des ports, via les places de passage. Elle pourrait aussi favoriser la création de places supplémentaires, en lien avec la volonté des élus. Dans ce cadre, le projet MedMA développé par la Chambre de commerce et de l’industrie pourrait atteindre sa fourchette haute, soit 4 000 places.

Sur la période 2012-2062, le delta entre le scénario tendanciel et le scénario dérivation se monte à 281 millions d’euros en terme de chiffres d’affaires et de 30 millions en termes de valeur ajoutée.

Retombées de la pêche professionnelle

Avec une production halieutique moyenne de 150 kg/ha, ce sont 2 325 tonnes de poissons qui seraient pêchées chaque année dans l’étang de Berre (chiffre rarement atteint selon la bibliographie consultée).

Les petites dorades représentent ainsi 44 % du tonnage, soit 1 023 tonnes ; les lousps représentent 28 % soit 658 tonnes et les dorades 15 % soit 355 tonnes. Cette répartition aboutit à un chiffre d’affaires de 10 millions d’euros, ce qui correspond à une multiplication par 10 par rapport à la situation actuelle. En se fondant sur **un chiffre d’affaires moyen par pêcheur, entre 65 et 70 000 €, environ 150 pêcheurs pourraient exercer leur activité sur l’étang de Berre, soit une multiplication par 6 par rapport à la situation actuelle.**

Sur la période 2012-2062, le delta entre le scénario dérivation et le scénario tendanciel se monte à 52 millions d’euros pour l’hypothèse basse et à 55 millions d’euros pour l’hypothèse haute..

Deux approches complémentaires ...pour rendre compte de l'action publique

Évaluation économique et sociale : Argumentaire pour un projet de développement Logique territoriale

L'analyse des retombées socio-économiques locales vise à promouvoir un développement durable du pourtour de l'étang de Berre. Ainsi, il s'agit de concevoir l'argumentation nécessaire à l'identification, la qualification, la quantification et si possible la monétarisation des diverses retombées négatives ou positives du projet à l'échelle du territoire de l'étang de Berre et des espaces concernés par les options de réhabilitation (basse Durance et secteur du sud de la Crau). De nombreuses hypothèses sont prises pour :

- modéliser les conséquences socioéconomiques du projet de réhabilitation et celles des options envisagées pour y parvenir,
- choisir un ou plusieurs indicateurs des changements attendus,
- traduire ces évolutions en termes monétaires autant que faire se peut.

Cette argumentation a pour objectif de montrer l'intérêt territorial du projet et ses limites et inconvénients pour chacune des options envisagées et d'initier une réflexion sur l'intérêt de promouvoir un tel projet sur ce territoire à l'échelle nationale.

Évaluation monétaire : Analyse classique Coûts/Avantages - ACA - Logique nationale

L'analyse coût avantage permet de juger de l'efficacité relative des dépenses publiques ; l'intégralité des coûts et avantages est monétarisée afin de porter un jugement global sur chaque projet, à l'échelle de la collectivité nationale. Ainsi, il s'agit d'identifier, parmi les conséquences mesurées, celles qui constituent des productions nettes de richesse à l'échelle nationale afin de bâtir une argumentation pour la justification du financement d'un tel projet.

La préservation de l'étang est une question nationale et même européenne compte tenu de l'importance de cette lagune, une des plus grandes de la Méditerranée. En outre, l'option dérivation est d'un coût particulièrement important (plus d'un milliard d'euros) justifiant également cette dimension nationale et européenne. Il convient donc d'analyser ce projet à cette échelle nationale.



Synthèse de l'analyse socio-économique de la réhabilitation de l'étang de berre

Terme de l'analyse : 50 ans
Taux d'actualisation : 4 % puis dégressif après 2042 jusqu'à 3,6 % au bout de 50 ans
Coût des travaux de dérivation actualisés sur 5 ans : 1,5 milliards d'euros

Retombées locales

Tourisme, loisirs, nautisme, pêche, aménités environnementales (valeur de non usage), cohésion sociale, conséquences sur la Durance.

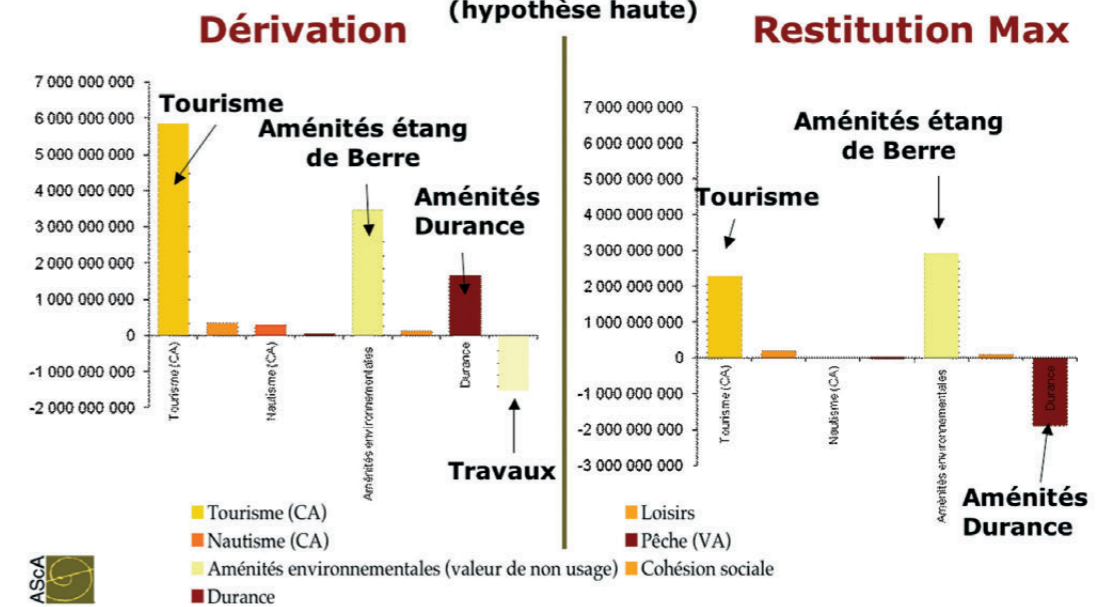
Laquelle des deux options de réhabilitation apporte localement le plus de retombées ?

Le projet de dérivation devient rentable
au bout de 15 ou 22 ans selon la combinaison.

Millions d'euros	hypothèses hautes		hypothèses basses	
	Dérivation	Restitution	Dérivation	Restitution
VAN* : valeur actualisée nette sur 50 ans	10,3 Milliard €	3,6 Milliard €	2,9 Milliard €	1,9 Milliard €

* la valeur actualisée nette correspond à la somme des avantages actualisés moins le coût des travaux (pour la dérivation)

Les retombées par poste sur 50 ans (valeurs actualisées nettes) (hypothèse haute)



Retombées locales

Des hypothèses raisonnables pour estimer les retombées

Le développement attendu localement à la suite d'une réhabilitation devait être doux avec une forte dimension sociale. Les hypothèses retenues sont modestes pour respecter ce parti pris d'un développement sobre :

- l'hypothèse concernant la fréquentation future de touristes a été déterminée en référence à la moyenne de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et non par rapport à la zone littorale qui connaît des fréquentations nettement plus élevées. Il ne sera pas question de développer des marinas, l'accent étant clairement mis sur un tourisme de proximité.
- l'hypothèse retenue pour la pêche professionnelle n'a pas consisté à simuler un retour à une activité de pêche des années 50, mais à imaginer un développement à peu près similaire à celui de l'étang de Thau dont il est jugé qu'il est lui-même limité du fait d'une importante activité de conchyliculture.
- Les assiettes retenues pour définir les populations concernées par les conséquences économiques ont également été déterminées avec une certaine modération en conservant la plupart du temps la population des communes riveraines de l'étang comme référence.
- les dépenses pour les loisirs sont inférieures à celles estimées dans les parcs naturels Régionaux, identiques à celles pratiquées aujourd'hui sur l'étang de Berre, sans simuler d'augmentation.
- des conséquences, pourtant importantes, se sont avérées difficilement mesurables sur le plan monétaire. Il s'agit de l'importance stratégique de la chaîne de la Durance ou encore des possibilités de valorisation de l'eau de la dérivation pour sécuriser l'adduction d'eau potable au sud de la Crau.
- enfin, certaines conséquences potentielles ont été considérées comme concomitantes mais hors du champ de l'évaluation. C'est le cas du développement d'une agriculture de proximité autour de l'étang de Berre.

Retombées économiques des travaux

Coût des investissements pour la construction de la dérivation :

- 200 m€/an (pendant 5 ans) pour les solutions les moins chères
 - 380 m€ (pendant 5 ans) pour les solutions les plus chères.
- Soit 4,6 % et 8,8 % de la valeur annuelle de la production des travaux publics sur la base du CA du secteur en Provence-Alpes-Côte d'Azur, de 2007 (5,9 % et 11,3 % du CA moyen annuel calculé sur les 10 dernières années)

Emplois générés

8 000 emplois (6000 directs et 2000 indirects) pour la fourchette basse et 15 200 emplois (dont 11 400 directs) pendant la durée des travaux (5 ans). Soit entre 1600 et 3040 emplois par an sur 5 ans.

13 % des emplois indirects liés à l'intérim soit 260 à 495 emplois qui représentent entre 9 % et 16 % de l'emploi intérimaire du secteur des travaux publics en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Retombées touristiques

Dans le cadre de la réhabilitation de l'étang de Berre, le tourisme est un des secteurs les plus susceptibles de se développer. La restauration et la reconquête de l'image de l'étang seront au cœur de la stratégie d'amplification du phénomène touristique.

Les activités proposées seront plus variées et plus nombreuses : développement du tourisme patrimonial, du tourisme vert, du tourisme industriel et du tourisme d'affaires. Cette diversité se retrouvera dans l'offre d'hébergement qui s'étoffe et s'ouvre sur des formules d'accueil non classiques (cabanes dans les arbres par exemple). Paillotes, guinguettes, installations sportives (loueurs de pédalos, de Vtt...) sont autant d'activités qui pourront s'implanter sur les rives de l'étang, en lien avec le développement du tourisme. Un système de navigation est mis en place sur l'étang de Berre aussi bien pour les déplacements d'une rive à l'autre de l'étang que pour des ballades sur le plan d'eau.

La réhabilitation de l'étang de Berre sera une véritable opportunité pour changer l'image du territoire et communiquer sur son renouveau, écologique notamment. Dynamisme et modernité devront être des moteurs de ce renouveau de l'étang. Parallèlement, l'étang de Berre sera pleinement intégré à toutes les actions menées par le comité départemental du tourisme. Il pourra être identifié comme un territoire touristique à part entière sur lequel une identité est définie, avec une valeur ajoutée réelle.

Prospective sur le scénario tendanciel

Poursuite des logiques de développement héritées du passé

Par définition, le scénario tendanciel poursuit les dynamiques en cours, sans modifier les rapports de force et les régulations qui prédominent. Malgré la décision de prolonger définitivement l'expérimentation de 2006-2010 qui limitent les rejets dans l'étang de Berre, les controverses quant à l'existence même d'effets sur l'état écologique et le côté réversible de la décision limitent toute mobilisation collective pour valoriser l'étang.

Une dynamique fondée sur l'initiative spontanée qui profite d'abord aux loisirs de proximité

Globalement, en tendanciel, le territoire est toujours écartelé entre les différents pôles urbains qui l'entourent, sans visibilité d'ensemble. Dans la dynamique de restructuration urbaine de la première décennie des années 2000, les communes ont eu des stratégies différenciées et la cohérence globale de l'étang s'en est trouvée amoindrie. La gouvernance à cette échelle a cependant évolué avec une volonté de fédérer les acteurs locaux autour d'un syndicat mixte de l'étang mais elle reste centrée sur la question de la gestion de l'étang et n'a pas vraiment les pouvoirs d'investir le champ de l'aménagement territorial.

Un développement du tourisme et des loisirs de proximité tiré par la démographie ...

Dans ce contexte, en 2030, un des principaux moteurs d'évolution des activités de tourisme et de loisirs de proximité est la dynamique démographique. En 20 ans, le territoire de l'étang de Berre, suivant l'évolution du département des Bouches-du-Rhône, voit ses habitants augmenter de 9 %. Cet afflux de population entraîne mécaniquement une hausse de la fréquentation touristique liée en particulier aux visites faites aux parents et amis. De manière générale, le territoire souffre toujours cependant d'une image très dégradée, sans cohérence globale et les efforts déployés par les différents acteurs touristiques et les collectivités tendent avant tout à neutraliser cette image pour ne pas être répulsif et profiter des identités touristiques plus positives des territoires adjacents. Grâce à la position relativement centrale de l'étang, associée à des prix moins élevés que dans les grands pôles touristiques, chaque collectivité cherche à attirer, sur son territoire de compétence, les touristes qui visitent les sites majeurs du département. En matière de

loisirs de proximité, les initiatives de certaines communes en termes d'aménagement des plages entraînent pendant quelques années une augmentation de la fréquentation notable qui se stabilise ensuite. Les autres types de loisirs (randonnées, vélo, etc.) ne bénéficient pas de ces dynamiques locales et leur évolution est essentiellement liée à la hausse de population.

... qui profite différemment au territoire

Sur le territoire de l'étang, sur la période, ces dynamiques sont assez contrastées. L'ouest de l'étang tire plutôt bien son épingle du jeu, contrairement à l'est. Les initiatives privées et un certain dynamisme des communes permettent d'attirer les touristes comme l'illustre le succès des ballades en bateau sur la « Mer de Berre » organisées à Istres et la poursuite du « plan plages » lancé en 2010 sur Istres. Martigues, commune la mieux lotie en termes d'image touristique, a développé un grand projet de thalasso et propose toujours des manifestations attractives. À l'est, l'activité touristique est toujours très peu liée à l'étang et la fréquentation des rives concerne essentiellement un cercle d'habités parmi les résidents permanents. La possibilité de pratiquer certains sports particuliers (kite-surf, etc.) attire également, spontanément, une population qui peut venir de l'agglomération de Marseille, dans un cadre relativement peu organisé et sur des sites bien identifiés.

La pêche une activité en déclin

Le secteur de la pêche professionnelle souffre toujours, en 2030, de difficultés structurelles. Si des pêcheurs sont toujours actifs sur l'étang, leur nombre a diminué. Il est de plus en plus difficile de former des jeunes et de les convaincre d'investir dans le matériel compte tenu du manque de perspective d'évolution de la situation tant en termes de qualité de l'étang que du contexte global de la pêche. Seuls perdurent les pêcheurs les plus solides qui peuvent transmettre à un de leurs enfants leur bateau. Au final, l'étang de Berre reste en 2030, toujours peu investi au regard de son potentiel environnemental.